

Assemblée générale ordinaire du 24 mai 2018

Absents excusés :

VERCHERE Patrick (député)

PEYLACHON Bruno (maire de Tarare)

Fédération des Centres Sociaux

BOURRASSAUT Patrick

Membres du CA présents :

Mme MONTABERT : trésorière

Mme BADA : trésorière adjointe

Mme RACINOUX : secrétaire

Mme CORSAT : secrétaire adjointe

M PICCOLI : membre du CA

Mme CELLE : membre du CA

Membres de droit

Mme GAUTIER

M DUPERRAY

Mme VOLAY

Votants : 23 adhérents, 21 pouvoirs

Quorum : 29

Rapport moral présenté par M PICCOLI (cf rapport d'activités 2017):

cf rapports d'activités 2017

Après avoir remercié les personnes présentes et excusé M Peylachon, la Fédération des Centres Sociaux, M Verchère et M Bourrassaut, M Piccoli présente l'année écoulée.

Cette année les centres sociaux ont fait le choix d'une Assemblée Générale en soirée pour alléger la mobilisation des salariés. L'année a déjà été très chargée.

Nous souhaitons que pour les prochaines années il y ait plus d'adhérents disponibles lors de cette rencontre annuelle.

Cette année restera gravée dans les mémoires de tous, salariés et administrateurs en raison de la tragédie qui nous a traversé cette fin d'année avec le décès de Gérard Clément en octobre 2017, suivi de celui de Charles Bernard en décembre et enfin la disparition de JM De Wilde le 21 février 2018.

Nous tenons à leur rendre hommage ce soir pour leurs qualités humaines et leur engagement dans l'action des centres sociaux.

Cette année a été marquée par l'écriture du projet social des centres sociaux. 4 projets ont ainsi été rédigés pour la période 2018/2021.

L'agrément sera délivré fin juin par la CAF.

Ce nouveau projet social s'est articulé autour de 3 enjeux principaux : une participation la plus large possible, une pertinence ancrée dans une réalité de territoire, un élargissement des actions coopératives à l'échelle du territoire. Cela s'est traduit par :

Diagnostic et enquêtes à l'échelle de la COR en partenariat avec les centres sociaux du territoire

Évaluation du dernier projet

Enquêtes auprès des habitants, des partenaires, des usagers

Le travail s'est organisé autour d'un comité de pilotage (15 réunions), des commissions thématiques (10 commissions), 3 réunions plénières (salariés, administrateurs et partenaires), 3 comités de partenaires

Aboutissement du travail fin mars 2018 grâce à la mobilisation de tous : les grandes lignes du projet seront présentées ensuite.

Une nouvelle page de l'histoire des centres sociaux de Tarare va s'écrire et avec elle une nouvelle équipe d'administrateurs va se mettre en action puisque cette année plusieurs de ses membres quittent le conseil d'administration. Nous remercions tous ceux qui ont consacré du temps, de la réflexion et pour nombre d'entre eux beaucoup d'énergie pour porter les projets des centres sociaux et souhaitons des échanges riches, fructueux, conviviaux à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre cette année.

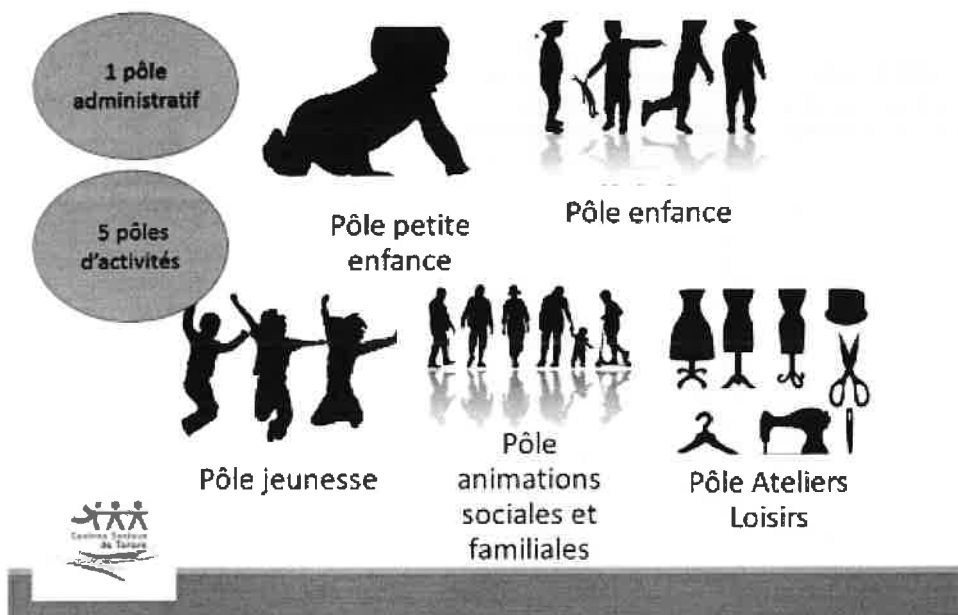
C'est également un nouveau binôme de direction/direction adjointe qui collaborera avec les administrateurs.

Nathalie Fourtier rejoindra l'équipe le 11 juin 2018 au poste de directrice adjointe.

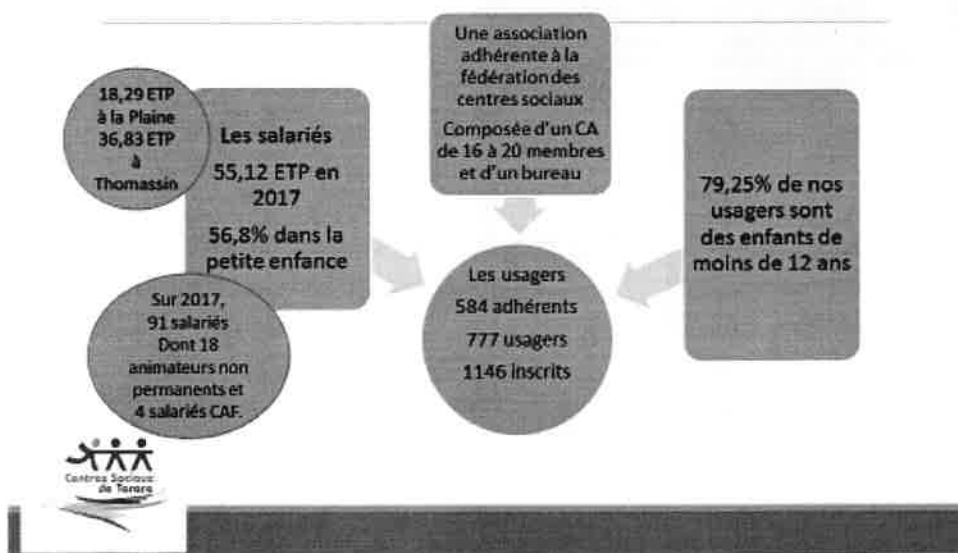
Nous saluons la qualité du travail accompli par JM Findinier qui nous a accompagné pendant 4 ans et qui a quitté ses fonctions fin mars 2018.

Rapport d'activités présenté par Delphine Romary. Présentation qui sera courte pour laisser place à la présentation du projet social

2. Rapport d'activités



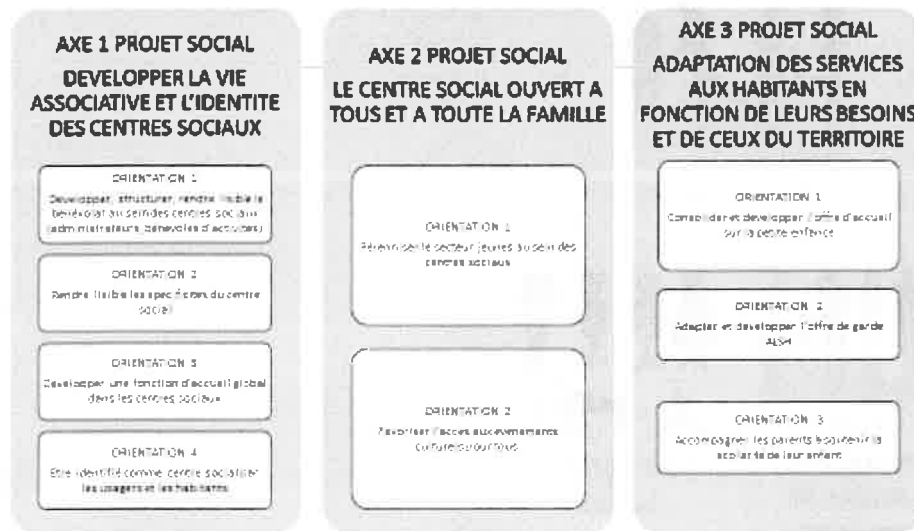
2. Rapport d'activités



L'écriture des 4 projets a été difficile car il fallait distinguer les actions sur 2 lieux alors que nous avons beaucoup travaillé en synergie des actions. Il faudra donc retravailler cette question lors du prochain projet social.

Les axes de travail restent les mêmes sur les deux structures mais il y a des variantes dans les actions.

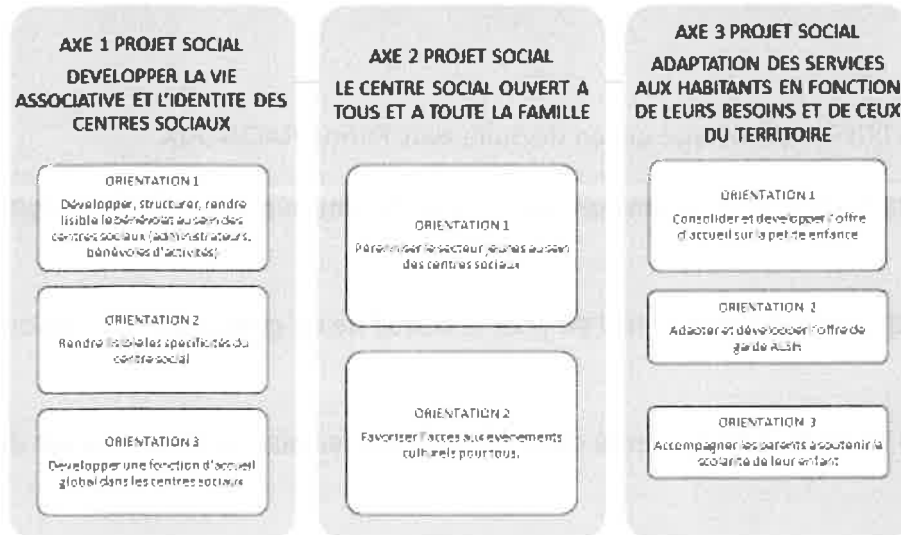
Synthèse projet social Thomassin



Synthèse projet famille Thomassin



Synthèse projet social J.Chetaille



8

Synthèse projet famille J.Chetaille



9

Intervention de Mme Vincent : les critères de la CAF :

Diversité des publics

Implication des habitants dans l'association et dans sa gouvernance

Accueil inconditionnel des publics

Diplôme de la direction

Équilibre financier sur 4 ans

Si ces critères ne sont pas acquis l'association peut perdre son agrément.

Focus sur l'UPP

Marie BARBON présente le travail de l'UPP et l'ouvrage qui en découle avec Karine RACINOUX.

Le groupe a travaillé sur le thème de la différence et a mené un travail de recherche avec Mme NICOD Brigitte universitaire.

Jean HORVAIS, professeur à l'université de Montréal a suivi de près le travail de ce groupe et lui a apporté ses connaissances.

Un colloque est venu clore le travail de recherche présenté dans un livre qui recense tous les travaux des UPP.

L'importance de la coéducation est soulignée.

Rapport financier présenté par MC Montabert

Rendre à l'association les bienfaits de les avoir trouvés

« Avant d'exposer le budget, je souhaite remercier les centres sociaux. En effet, auprès 10 ans en tant que bénévole, j'ai décidé de ne pas renouveler mon mandat.

Lorsque je suis entrée à l'association du comité d'animation des centres sociaux de Tarare, je souhaitais, dans une démarche citoyenne, rendre à une des associations que ma famille et moi utilisons les bienfaits de les avoir trouvées. Les centres sociaux me correspondant le plus, je suis venue à l'assemblée générale. Là, une professionnelle m'a interpellée pour entrer dans l'association. A l'issue de l'assemblée, nous avons fait un conseil d'administration pour déterminer qui faisait quoi. Et j'ai été nommée secrétaire. Ce poste m'a permis de comprendre comment fonctionne un centre social avec ses différents financeurs et membres de droit qui assistent au conseil d'administration. Puis, au bout de cinq ans je suis passée trésorière adjointe (alors que je ne comprenais rien au budget) puis trésorière. Ces postes m'ont permis de savoir lire un budget ou un compte de résultats, de pouvoir le commenter en fonction des orientations choisies en CA. Il m'a également permis sous la direction de Jean-Michel Findinier de savoir comment monter un budget de manière analytique.

Je voudrais simplement dire ici, que je souhaite à chacun de pouvoir s'enrichir autant que moi en entrant dans le conseil d'administration des centres sociaux et que je ne regrette en rien d'avoir consacré du temps à cette association.

Ce qui au départ m'apparaissait comme un don de ma part, fut en réalité un apport intéressant pour moi ! Ce fût bien évidemment et surtout l'occasion de rencontrer des personnes « nouvelles » au sein du conseil d'administration (nouveau réseau), de côtoyer une équipe de professionnels passionnés et passionnants.

Aujourd'hui, j'ai décidé de ne pas renouveler mon mandat car je souhaite développer mon projet professionnel, alors c'est l'occasion pour d'autres personnes de venir découvrir une association riche d'expériences.

N'hésitez plus à entrer au conseil d'administration, croyez en mon expérience.

Chacun à de la valeur et quelque chose à apporter aux centres sociaux.

Merci encore aux centres sociaux de Tarare et bonne continuation à eux ! Tarare a besoin d'un lieu ouvert à tous et où chacun a sa place ».

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2013	2014	2015	2016	2017
Produits de fonctionnement	999 956 €	1 062 535 €	1 779 630 €	1 995 464 €	2 066 906 €
Charges de fonctionnement	515 159 €	579 723 €	419 658 €	418 562 €	418 586 €
Impôts et taxes	39 948 €	14 024 €	47 896 €	86 801 €	77 792 €
Charges de personnel	416 733 €	482 016 €	1 202 361 €	1 456 836 €	1 674 431 €
Dotations aux amortissements	31 484 €	21 917 €	12 178 €	21 799 €	25 977 €
Résultat courant non financier	-9 368 €	-29 144 €	59 399 €	-3 440 €	-149 323 €
Résultat financier	4 787 €	5 204 €	5 645 €	2 921 €	1 989 €
Résultat courant	-4 580 €	-23 941 €	65 044 €	-520 €	-147 334 €
Résultat exceptionnel	3 629 €	-3 279 €	48 063 €	-41 986 €	38 949 €
Résultat de l'exercice	-951 €	-27 220 €	16 981 €	-42 505 €	-108 385 €

Un résultat 2017 déficitaire de 108 385€.

Le déficit est en lien avec le développement l'activité d'où une augmentation des charges de personnel de 15%/2016.

A noter le résultat exceptionnel de 38 949€ du fait de la modification de calcul de la provision de départ en retraite des AM calculé initialement sur la base de la CC alors qu'elles dépendent du code de l'action sociale et de la famille.

SYNTHÈSE DE L'ACTIVITÉ

	2017	2016	Evolution	
Produits de fonctionnement	2 066 809 €	1 996 454 €	+70 355 €	+3,5%
Charges de fonctionnement	436 596 €	438 562 €	-1 970 €	-0,5%
Impôts et taxes	77 792 €	80 801 €	-3 009 €	-3,7%
Charges de personnel	1 624 432 €	1 456 636 €	+167 796 €	+15%
Dotations aux amortissements	25 677 €	21 791 €	+3 886 €	+17,8%
Résultat courant non financier	-149 323 €	-3 440 €	-145 883 €	
Résultat financier	1 989 €	2 921 €	-932 €	-31,9%
Résultat courant	-147 334 €	-520 €	-146 814 €	
Résultat exceptionnel	38 949 €	-41 386 €	+80 335 €	
Résultat de l'exercice	-108 385 €	-42 906 €	-65 480 €	-155%

Charges de personnel 2017:

indemnité de départ pour le projet jeune par FADG (financement de l'intégrité supplémentaire par FADG).
 Recouvrement du centre de loisirs 15 jours en Août, embauche d'intégrité en CDI (contrat éducatif d'engagement).
 Les réalisations d'été : embauche d'intégrité en CDI.
 L'équipe d'accueil de la crèche familiale est au complet sur la totalité de l'année 2017. L'indemnité est versée en avril 2016 et mai en février 2016.
 - Passage de SAM à temps plein dès le 01/03/2017.
 - Perte de l'Etat sur fonctionnement sur la totalité de l'exercice contre 1 facturation en 2016.
 - Perte de l'Etat sur 1 trimestre de fonctionnement en 2017.
 - Projet jeune : passage à temps plein de Mère en 2017 et Sylvain sur le temps à été donc remplacé sur ce temps.
 - Départ de Martine Girier en octobre 2016, soit du poste d'accueil d'Annie à partir de septembre 2016, mais plus de facturation CAF. Perte financière par embauche en CDI sur GTP (travail à fin juillet 2017) suite au remplacement de l'Annie (SAE) sur encadrement en 2017 à raison d'un temps partiel structure financé par l'Etat et projet fonds publics et territoriaux. Recouvrement chaque année dans garantie de financement à partir de 2018.

TECREM Lyon

Entretien du 19/03/2018

CENTRES SOCIAUX TARARE

2017

CHARGES EXTERNES (DÉTAIL)

	2017	2016	Evolution	
Fournitures consommables	69 057 €	69 087 €	-30 €	+16,9%
Sous-traitance	13 156 €	7 302 €	+5 856 €	+80,2%
Loyers de crédits-bails	6 460 €	6 460 €	0 €	0%
Locations, Charges locatives	37 045 €	29 909 €	+7 136 €	+9,6%
Entretien, Réparations	27 821 €	19 572 €	+8 249 €	+42,1%
Primes d'assurance	7 651 €	7 662 €	-11 €	+2,5%
Personnel extérieur	155 329 €	191 533 €	-36 204 €	-18,9%
Intermédiaires et honoraires	20 690 €	20 914 €	-224 €	-1,1%
Publicité	2 235 €	2 045 €	+190 €	+9,4%
Transports	13 289 €	7 622 €	+5 667 €	+73,8%
Déplacements, Réception	11 167 €	12 429 €	-1 262 €	-10,2%
Frais postaux, Télécom	13 494 €	9 251 €	+4 243 €	+45,8%
Frais bancaires	622 €	540 €	+82 €	+15,2%
Autres services extérieurs	34 457 €	48 330 €	-13 873 €	-27,7%
TOTAL	422 635 €	422 661 €	-26 €	0%

Consommables : fourniture des couches à la crèche familiale depuis mars 2017 et la fourniture des repas sur les 2 semaines d'ouverture du centre de loisirs en août.

Sous-traitance : nouvelle convention d'APP avec la psychologue intégrant des interventions à la crèche familiale. Interventions sur colloque UPP.

Entretien réparation : changement de prestataire (maintenance informatique (doublons/déjà de réalisation)).

Personnel extérieur : départ de Martine Girier, salariée CAF et de Yann Bergeron salarié CSRA fin juillet 2017.

Transports : augmentation en lien avec le développement de l'activité centre de loisirs, sorties familles et projet jeunes.

Frais postaux : factures et contrats familles crèche familiale transmis par courrier et non plus par les AM pour + de confidentialité.

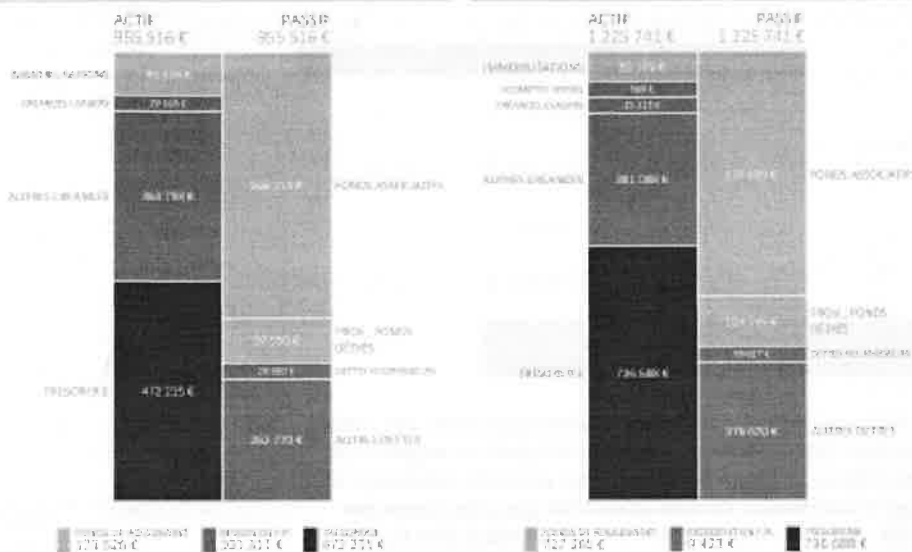
Autres services extérieurs : développement de l'activité projet jeunes, centres de loisirs en journée, sorties familles.

TECREM Lyon

Entretien du 19/03/2018

BILAN AU 31/12/2017

BILAN AU 31/12/2016



Le bilan décrit la situation patrimoniale active et passive de l'association, à la date d'arrêt des comptes.

En 2017 on notera :

-décision de ramortir 161 804€ (subventions d'investissements) dans les fonds propres.

Une baisse de trésorerie de 35,9%, à noter qu'en 2016 la facture CAF du personnel mis à disposition n'avait pas été réglée en décembre mais en janvier 2017, elle impactait donc notre solde de trésorerie de + 162 000€.

Le montant des provisions baisse en raison de la modification du mode de calcul pour les départs en retraite et aussi en raison du départ de salariés.

Dettes -291 632€ baisse en 2017 expliquée par la facture CAF non réglée fin 2016.

Les créances sont essentiellement constituées des prestations et subventions CAF non soldées, même niveau qu'en 2016.

Les fonds associatifs sont donc impactés par la déficit 2017 de 108 385€.

ACTIF DU BILAN

	2017	2016	Evolution
Immobilisations	90 338 €	82 179 €	+9,9%
Avances et acomptes versés	0 €	569 €	
Créances usagers	29 165 €	25 217 €	+15,7%
Autres créances	363 798 €	381 088 €	-4,5%
Trésorerie	472 215 €	736 688 €	-35,9%
Total de l'actif	955 516 €	1 225 741 €	-22%

Immobilisations :

Une partie de l'amortissement des travaux de réalisation du bureau à la CFA, le matériel pour les AM (lits, sièges auto, poussettes...) et du matériel de bureau pour l'ensemble des sites (sièges+ aménagement du poste d'Accueil), ainsi que des aménagement sur la crèche « Au pays des doudous » relatifs à la sécurité et demandés par la PMI.

PASSIF DU BILAN

	2017	2016	Evolution
Fonds associatifs	566 314 €	674 699 €	-16,1%
Provisions, Fonds dédiés	97 550 €	134 745 €	-27,6%
Dettes fournisseurs	28 982 €	39 627 €	-27,1%
Autres dettes	262 770 €	375 670 €	-30,2%
Total du passif	955 616 €	1 225 741 €	-22%

En 2018, nous prévoyons un déficit de 84 000€ à prendre avec précaution (arrêt des TAP en cours d'année, quelques inconnues dans la nouvelle Convention d'objectif et de gestion de la CAF: PS jeunesse, FPT petite enfance, montant des PS), mais qui reste très conséquent et ne pourra pas être absorbé une année de plus. Ce n'est qu'en 2019 que nous aurons une lisibilité du coût de nos activités mais ce budget 2019 devra impérativement être équilibré.

La situation a été évoquée en CA pour savoir si le versement de la subvention municipale pouvait être allouée plus tôt car un premier versement en Avril nous met en difficulté de trésorerie. Il serait souhaitable qu'il soit fait en tout début d'année Janvier ou février.

Présentation du budget 2018

Le déficit annoncé est de 84000€ que le fonds associatif ne pourra pas combler. Un appel est lancé aux financeurs pour que nous puissions trouver une solution rapide à cette situation.

Intervention du Commissaire aux Comptes : Il n'y a pas d'anomalies de repérées, c'est pourquoi les comptes ont été certifiés.

Le résultat négatif de cette année (une diminution de 100 000€ de trésorerie cette année) demeure préoccupant.

Le commissaire aux comptes invite à être rigoureux dans les finances pour réduire le déficit. Aujourd'hui les dépenses ne sont pas couvertes par les entrées de janvier à avril.

Vote des résolutions

Adoption du rapport moral : la rapport moral est voté à la majorité des votants (2 voix contre)

Résolution 1 : APPROBATION DES COMPTES

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport moral, du rapport de gestion et du rapport général du commissaire aux comptes sur l'exercice clos le 31 décembre 2017, approuve les comptes annuels tels qu'ils ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

En conséquence, elle donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de l'exécution de leur mandat pour ledit exercice.

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution 2 : MANDAT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

L'Assemblée Générale décide le renouvellement du mandat du commissaire aux comptes Mr Perrin (ACS Audit) pour une durée de 6 ans.

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution 3 : AFFECTATION DU RESULTAT

L'Assemblée Générale décide d'affecter le résultat déficitaire de l'exercice clos le 31 décembre 2017, s'élevant à – 108 385€, de la manière suivante : en totalité en report à nouveau.

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution 4 : Vote du budget 2018.

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution 5 : GOUVERNANCE COLLEGIALE

Sur proposition du conseil d'administration, l'Assemblée Générale valide l'expérimentation d'une gouvernance collégiale en vue d'une modification des statuts, instaurant la possibilité d'une co-présidence.

M Benamou souhaite prendre la parole, représentant au CA pour la CAF. Il va y avoir beaucoup de personnes nouvelles. Il souligne que comme il y a des changements, cette proposition est plutôt rassurante et sera soutenue par la CAF en la présence de M Benamou.

La résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Résolution 6 : Election de nouveaux administrateurs et renouvellement de mandats des administrateurs sortants.

Nouveaux candidats :

BUCHE Nicole

GRANGER Nadia

LEITAO Lidia

LEROUX Odile

MROUDJAE Mohamed

PERRONDON Laurent

PICHON Anne-Marie

SADOT Maurice

VITAL Catherine

Mandats renouvelés : Anaïs CORSAT, Karine RACINOUX, Solange CELLE, Virginie RIVOIRE, Monique BONHOMME

Démissions : Roberto PICCOLI, Marie-Claire MONTABERT, Amel BADA

Proposition soumise au vote et adoptée par la majorité des votants (2 abstentions)

Signatures :

Roberto Piccoli mandaté par le bureau

Karine Racinoux secrétaire

Conseil d'Administration du 24 mai 2018 portant sur l'élection des membres du bureau

BUCHE Nicole

GRANGER Nadia

LEITAO Lidia

LEROUX Odile

MROUDJAE Mohamed

PERRODON Laurent

PICHON Anne-Marie

SADOT Maurice

VITAL Catherine

RACINOUX Karine

CORSAT Anaïs

CELLE Solange

RIVOIRE Virginie

BONHOMME Monique

Renouvellement du bureau :

CORSAT Anaïs : vice trésorière

PERRODON Laurent : vice-président

LEROUX Odile : trésorière

PICHON Anne Marie : Présidente

